

MEMORIAL



Memorial

DU

DES

Grand-Duché de Luxembourg.

Großherzogtum Luxemburg.

Mercredi, 1^{er} septembre 1909.

N^o 53.

Mittwoch, 1. September 1909.

Loi du 9 août 1909, portant modification de la procédure en matière de divorce.

Au nom de Son Altesse Royale GUILLAUME, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau, etc., etc., etc ;

Nous MARIE-ANNE, Grande-Duchesse, Régente du Grand-Duché de Luxembourg ;

Notre Conseil d'État entendu ;

De l'assentiment de la Chambre des députés ;

Vu la décision de la Chambre des députés du 23 juillet 1909 et celle du Conseil d'État du 30 du même mois, portant qu'il n'y a pas lieu à second vote ;

Avons ordonné et ordonnons :

Art. 1^{er}. Les art. 236 à 244 et les art. 263 et 274 du Code civil sont remplacés par les dispositions suivantes :

Art. 236. — Toute demande en divorce détaillera les faits ; elle sera remise, avec les pièces à l'appui, s'il y en a, au président du tribunal ou au juge qui en fera les fonctions, par l'époux demandeur en personne. En cas d'empêchement dûment constaté, le magistrat se transportera au domicile du demandeur pour y recevoir sa demande.

Art. 237. — Le juge, après avoir entendu le demandeur et lui avoir fait les observations qu'il croira convenable, paraphera la demande et les pièces, et ordonnera au bas de la demande que les parties comparaitront en personne devant lui au jour et à l'heure qu'il indiquera et qu'à cet effet copie de son ordonnance

Gesetz vom 9. August 1909, wodurch das Verfahren in Ehescheidungsfragen abgeändert wird.

Im Namen S. K. M. **Wilhelm**, von Gottes Gnaden Großherzog von Luxemburg, Herzog zu Nassau etc., etc., etc. ;

Wir **Maria-Anna**, Großherzogin, Regentin des Großherzogtums Luxemburg ;

Nach Anhörung Unseres Staatsrates ;

Mit Zustimmung der Kammer der Abgeordneten ;

Nach Einsicht der Entscheidung der Kammer der Abgeordneten vom 23. Juli 1909 und derjenigen des Staatsrates vom 30. dess. Monates, wonach eine zweite Abstimmung nicht erfolgen wird ;

Haben vorordnet und verordnen :

Art. 1. Die Art. 236 bis 244 sowie die Art. 263 und 274 des Zivilgesetzbuches sind durch folgende Bestimmungen ersetzt :

Art. 236. — Jede Klage auf Ehescheidung muß die Tatsachen auseinandersetzen ; sie wird dem Präsidenten des Bezirksgerichtes oder dem ihn vertretenden Richter von dem klagenden Ehegatten persönlich überreicht ; im Falle gehörig festgestellter Verhinderung des Klägers, begibt sich die Gerichtsperson in dessen Wohnung, um die Klage in Empfang zu nehmen.

Art. 237. — Nachdem der Richter den Kl. er angehört und ihm die angemessenen scheinendg Bemerkungen gemacht hat, verliest er Klage und Belegstücke mit seinem Handzug, und verordnet am Schlusse der Klage, daß die Parteien an dem Tage und zu der Stunde die er bestimmt, persönlich vor ihm zu erscheinen haben, und daß si dem

sera signifiée à la partie contre laquelle le divorce est demandé.

Art. 238. — Au jour indiqué, le juge fera aux deux époux, s'ils se présentent, ou au demandeur, s'il est seul comparant, les représentations qu'il croira propres à opérer un rapprochement; s'il ne peut y parvenir, il en dressera procès-verbal et accordera ou suspendra la permission de citer. La suspension ne peut excéder vingt jours.

Art. 239. — Le juge peut, par l'ordonnance de citer, autoriser l'époux demandeur à résider séparément en indiquant, s'il s'agit de la femme, le lieu de la résidence provisoire; il peut aussi ordonner que les effets à l'usage journalier de la femme lui seront remis.

Art. 240. — L'époux demandeur en divorce devra user de la permission de citer qui lui a été accordée par l'ordonnance du président, dans un délai de trois mois à partir de cette ordonnance.

Faute par l'époux demandeur d'avoir usé de cette permission dans le dit délai, la procédure sera considérée comme non avenue.

Art. 241. — La cause est instruite et jugée dans la forme ordinaire, le ministère public entendu.

Les enquêtes seront faites conformément au titre XII du Code de procédure civile, sauf la dérogation établie par l'art. 251 du Code civil.

Art. 242. — Le demandeur peut en tout état de cause transformer la demande en divorce en demande en séparation de corps.

Art. 243. — Les demandes reconventionnelles en divorce peuvent être introduites par un simple acte de conclusions devant contenir l'articulation des faits.

Ces demandes pourront se produire en appel sans être considérées comme demandes nouvelles.

Art. 244. — L'action en divorce s'éteint par

Ende der Partei gegen welche auf Scheidung geklagt wird, eine Abschrift seiner Verfügung zu gestellt werde.

Art. 238. — Am festgesetzten Tage macht der Richter den Ehegatten, wenn sich beide einfinden, oder dem Kläger, falls er allein erscheint, die Vorstellungen die er als geeignet erachtet, eine Vereinigung zu bewirken; mißlingt der Versuch, so nimmt er Protokoll darüber auf und erteilt die Erlaubnis zur Vorladung oder setzt sie aus. Der Aufschub darf nicht über zwanzig Tage hinausgehen.

Art. 239. — Der Richter kann in der Erlaubnis zur Vorladung den Kläger ermächtigen, getrennten Aufenthalt zu nehmen, indem er, wenn es sich um die Frau handelt, den Ort des vorläufigen Aufenthaltes bestimmt; er kann ferner anordnen, daß der Frau die für den täglichen Gebrauch bestimmten Sachen verabfolgt werden.

Art. 240. — Der auf Scheidung klagende Ehegatte muß von der ihm durch Verfügung des Präsidenten erteilten Erlaubnis den Beklagten vorzuladen, binnen drei Monaten nach der Verfügung Gebrauch machen.

Hat der Kläger von dieser Erlaubnis in der angegebenen Frist keinen Gebrauch gemacht, so ist das Verfahren als nicht geschehen zu betrachten.

Art. 241. Die Klage wird, bei Anhörung des öffentlichen Ministeriums, in der gewöhnlichen Form verhandelt und entschieden.

Die Vernehmung der Zeugen wird gemäß Titel XII der Zivilprozessordnung, unbeschadet der in Art. 251 des Zivilgesetzbuches festgelegten Abänderung, vorgenommen.

Art. 242. Der Kläger kann jederzeit die Klage auf Scheidung in eine solche auf Trennung von Tisch und Bett umwandeln.

Art. 243. — Die Widerklagen auf Scheidung können durch einen einfachen die Darlegung der Tatsachen enthaltenden Antragsakt erhoben werden.

Sie können in der Berufungsinstanz erfolgen, ohne als neue Klagen angesehen zu werden.

Art. 244. — Die Klage auf Scheidung er-

la réconciliation des époux ainsi qu'il est dit aux art. 272 et 273 du Code civil.

Elle s'éteint également par le décès de l'un des époux survenu avant que le jugement soit devenu irrévocable par la prononciation du divorce par l'officier de l'état civil.

Art. 263. — L'appel ne sera recevable qu'autant qu'il aura été interjeté dans les trois mois à compter du jour de la signification du jugement rendu contradictoirement.

S'il s'agit d'un jugement rendu par défaut, le délai ne commence à courir qu'à partir du jour où l'opposition n'est plus recevable.

Le délai pour se pourvoir à la Cour de cassation contre un jugement en dernier ressort sera aussi de trois mois à compter de la signification. Le pourvoi sera suspensif.

Art. 274. — Si le demandeur en divorce nie qu'il y ait eu réconciliation, le défendeur en fera preuve, soit par écrit, soit par témoins.

Art. 2. Le paragraphe ajouté à l'art. 313 du Code civil par la loi du 9 février 1874 est modifié ainsi qu'il suit :

En cas de jugement ou même de demande soit de divorce, soit de séparation de corps, le mari peut désavouer l'enfant né trois cents jours après la décision qui a autorisé la femme à avoir un domicile séparé et moins de cent quatre-vingts jours depuis le rejet définitif de la demande ou depuis la réconciliation. L'action en désaveu n'est pas admise s'il y a eu réunion de fait entre les époux.

Art. 3. Sont abrogés les art. 245 à 250, 252 à 257 du Code civil, l'art. 881 du Code de procédure civile, ainsi que toutes les dispositions contraires à la présente loi.

Art. 4. La présente loi n'est pas applicable aux procédures en divorce déjà engagées au moment de sa mise en vigueur. Toutefois, si dans ces instances la citation prévue en l'art. 238 n'a pas encore été donnée, les règles nouvelles seront appliquées à partir de cet acte.

lisch, wie in den Art. 272 und 273 des Zivilgesetzbuches bestimmt ist, durch die Ausöhnung der Ehegatten.

Sie erlischt ebenfalls mit dem Tode eines der Ehegatten, wenn derselbe erfolgt ehe das Urteil durch die Verkündigung seitens des Zivilstandsbeamten unwiderruflich geworden ist.

Art. 263. — Die Berufung ist nur binnen drei Monaten nach dem Tage der Zustellung des kontrastorisch erlassenen Urteils zulässig.

Bei einem Versäumnisurteil läuft die Frist erst von dem Tage, an welchem der Einspruch unzulässig geworden ist.

Die Frist für den Kassationsrekurs gegen ein letztinstanzliches Urteil beträgt ebenfalls drei Monate von der Zustellung ab gerechnet. Der Rekurs hat aufschlebende Wirkung.

Art. 274. — Leugnet der Kläger auf Scheidung, daß eine Ausöhnung erfolgt sei, so hat der Beklagte sowohl durch Schriftstücke als auch durch Zeugen den Beweis zu führen.

Art. 2. Der in dem Gesetz vom 9. Februar 1874 enthaltene Zusatz zu Art. 313 des Zivilgesetzbuches ist abgeändert wie folgt :

Im Falle der ausgesprochenen oder auch nur eingeklagten Scheidung oder Trennung von Tisch und Bett, kann der Mann ein Kind verleugnen, das dreihundert Tage nach der Entscheidung, welche die Frau ermächtigt eine getrennte Wohnung zu beziehen, und weniger als hundert achtzig Tage seit der endgültigen Abweisung der Klage oder seit der Ausöhnung geboren ist. Die Verleugungsklage ist nicht zulässig, wenn eine tatsächliche Vereinigung der Ehegatten stattgefunden hat.

Art. 3. Die Art. 245 bis 250, 252 bis 257, des Zivilgesetzbuches, Art. 881 der Zivilprozessordnung sowie alle diesem Gesetze zuwiderlaufenden Bestimmungen sind abgeschafft.

Art. 4. Dieses Gesetz ist auf die bei dessen in Krafttreten bereits eingeleiteten Scheidungsklagen nicht anwendbar. Wenn jedoch die in Art. 238 vorgesehene Ladung noch nicht erfolgt ist, so sind die neuen Regeln von dieser Ladung ab anwendbar.

Ordonnons et ordonnons que la présente loi soit insérée au *Mémorial*, pour être exécutée et observée par tous ceux que la chose concerne.

Château de Hohenbourg, le 9 août 1909.

MARIE ANNE.

Le Ministre d'Etat,
Président du Gouvernement,
EYSCHEN.

Befehlen und verordnen, daß dieses Gesetz im „Mémorial“ veröffentlicht werde, um von allen, die es betrifft ausgeführt und befolgt zu werden.

Schloß Hohenburg, den 9 August 1909

Maria-Anna

Der Staatsminister,
Präsident der Regierung,
E y s c h e n.

Bekanntmachung, betreffend die Einfuhr von Wein und weinähnlicher Getränke aus dem Zollauslande

Nach Grund des Art 5 der Ausführungsbestimmungen vom 9. d. Mts. zum Gesetze vom 24 Juli d. Js. über den Wein und weinähnlichen Getränke sowie des § 1 Abs. 1, § 2 Abs. 2 und § 10 Abs. 1 der Weinzollordnung wird hiermit bestimmt:

1. Einlaßstellen für Wein, Traubenmost und Traubenmaische sind die Zollstellen zu Luxemburg, Süllich, Klembettingen, Rodingen, Alsfingen und Wilz.

2. Die Untersuchung ist den mit der Vornahme zollamtlicher Warenuntersuchungen betrauten vereidigten Chemikern zu übertragen.

3. Für die Entscheidung über Beschwerden gegen die Zurückweisung von einzuführendem Wein usw. durch die Zollstellen ist die Zolldirektion zuständig.

Luxemburg, den 30 August 1909.

Der Generaldirektor der Finanzen,
M. M o n g e n a f t.

Arrêté du 31 août 1909, concernant l'ouverture de la chasse.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INTÉRIEUR;

Vu les art. 11 et 13 de la loi du 19 mai 1885, sur la chasse, et le règlement pris en exécution de cette loi, du 23 août 1893, notamment les art. 21 à 24;

Vu le rapport de M. le Directeur des eaux et forêts;

Arrête:

Art. 1^{er}. L'ouverture de la chasse est fixée au jeudi, 9 septembre prochain, sauf les exceptions et restrictions suivantes:

a) la chasse à l'aide du chien courant n'est permise qu'à partir du 15 septembre inclusivement;

b) la chasse à la perdrix est fermée après le 31 octobre;

Beschluß vom 31. August 1909, betreffend die Eröffnung der Jagd.

Der General-Direktor des Innern;

Nach Einsicht der Art. 11 und 13 des Jagdgesetzes vom 19. Mai 1885, und des Reglements vom 23. August 1893, zur Ausführung dieses Gesetzes, namentlich in den Art. 21 bis 24;

Nach Einsicht des Berichtes des Gen. Direktors der Gewässer und Forsten;

Beschließt:

Art. 1. Die Eröffnung der Jagd ist auf Donnerstag, den 9. September f. festgesetzt, vorbehaltlich nachstehender Ausnahmen und Einschränkungen:

a) die Jagd mit Laufhunden geht erst am 15. September auf;

b) die Jagd auf das Feldhuhn ist nach dem 31. Oktober geschlossen;

c) la chasse à la poule du coq des bouleaux, de même que celle au faon de chevreuil restent interdites ;

d) la chasse à la chevrette est permise à partir du 16 octobre jusqu'au 14 décembre inclusivement ;

e) la chasse aux grives à l'aide de lacets à cin n'est ouverte qu'à partir du 1^{er} octobre inclusivement.

Art. 2. En temps de neige, la chasse est interdite en plaine, quelle que soit la quantité de neige qui recouvre la terre. — Pendant ce temps, la chasse reste autorisée dans les bois ; de même elle reste autorisée le long des cours d'eau, sur les fleuves, dans les marais et sur les étangs, mais uniquement au gibier d'eau et de marais, le tout sans préjudice du droit réservé au Gouvernement par l'art. 13 de la loi sur la chasse, d'interdire complètement la chasse en temps de neige.

Art. 3. La chasse en plaine, sauf celle au gibier d'eau et de marais, ainsi qu'aux oiseaux de passage, est fermée à partir du 15 décembre inclusivement.

Art. 4. La chasse aux oiseaux de passage et au gibier d'eau et de marais sera exercée dans les limites et suivant les prescriptions tracées par les art. 21 à 24 du règlement prévu du 25 août 1893, sauf la restriction prévue par l'alinéa e de l'art. 1^{er} du présent arrêté, quant à la date d'ouverture de la chasse aux grives.

Art. 5. Le présent arrêté sera inséré au « *Mémorial* » ; il sera en outre publié et affiché dans toutes les communes du Grand Duché.

Luxembourg, le 31 août 1909.

Le Directeur général de l'intérieur,
H. KIRPACH

c) die Jagd auf die Birkenne bleibt untersagt ; desgleichen die Jagd auf das Rebhuhn ;

d) die Jagd auf die Rehgais ist vom 16. Oktober bis zum 14. Dezember einschließlich gestattet ;

e) die Jagd auf Krammetsvögel mittelst Pferdehaarschlingen ist erst vom 1. Oktober einschließlich an gestattet.

Art. 2. Bei Schneewetter ist die Jagd auf dem Felde untersagt, einerlei in welcher Menge der Schnee das Feld bedeckt. Während dieser Zeit bleibt die Jagd in den Wäldern erlaubt ; desgleichen bleibt sie erlaubt den Wasserläufen entlang, auf den Flüssen, in den Sümpfen, und auf den Weihern, aber nur auf Wasser- und Sumpfwild ; dies unbeschadet des der Regierung gemäß Art. 13. des Gesetzes vom 19. Mai 1885 zustehenden Rechtes, die Jagd bei Schnee gänzlich zu verbieten,

Art. 3. Die Jagd auf dem Felde, mit Ausnahme der Jagd auf Wasser- und Sumpfwild, sowie auf Zugvögel, ist vom 15. Dezember einschließlich ab geschlossen.

Art. 4. Die Jagd auf Zugvögel und auf Wasser- und Sumpfwild darf nur in den Grenzen und nach den Vorschriften der Art. 21 bis 24 des vorerwähnten Jagdreglementes vom 25. August 1893 ausgeübt werden, vorbehaltlich der in Absatz e, Art. 1 gegenwärtigen Beschlusses in Betreff der Eröffnung der Jagd auf Krammetsvögel, vorgesehenen Einschränkung.

Art. 5. Gegenwärtiger Beschluß soll ins „*Mémorial*“ eingerückt und außerdem in allen Gemeinden des Landes veröffentlicht und angehängt werden.

Luxembourg, den 31. August 1909.

Der General-Direktor des Innern,
G. KIRPACH

Premier relevé des permis de chasse délivrés pour l'année de chasse 1909—1910.

Voû du permis de chasse.	Date de la délivrance.	Nom et prénoms de la partie prenante.	Qualité.	Domicile
1	31 juillet 1909	Muller, Jean-Pierre	Contrôleur des contrib.	Luxembourg.
2	id.	Metzler, Léon.	Avocat.	id.
3	id.	Glaser, Bernard	id	id
4	id.	Schmitz, Joseph	Profes-eur.	Diekirch
5	id.	Pletschette, Dems.	id.	id.
6	id.	Biwer, Nicolas.	Entrepreneur.	Esch s/Alz.
7	id.	Com ^{te} d'Ansembourg, Gaston	Rentier.	Ansembourg
8	id.	Wolff, Edouard	Conseiller à la cour,	Luxembourg
9	id.	Baldauff, François	Médecin.	id
10	id.	Madame Baldauff, François	Sans état.	id.
11	id.	Baldauff, Joseph E	Ingénieur.	id
12	id.	Molitor, Emile.	Vérificateur d'impôt.	id.
13	id.	Funck, Henri.	Agronome.	Cap
14	2 août	Schœtter, Laurent Nic.	Propriétaire.	Esch s/Sûre.
15	id.	Wagner, Pierre.	Cafetier.	Diekirch.
16	id.	Eigenbrodt, Reinhard.	Dir. gén. des hauts-fourn	Differdange.
17	id.	Hoinkiss, Reinhold	Ingénieur.	Annen (Westphale).
18	3 août.	Faber, Jean Pierre.	Garde chasse.	Bourglinsten.
19	4 août	Kirsch, Edouard.	Rentier.	Sprinkange.
20	id.	Kirsch, Pierre.	Propriétaire.	Holzem.
21	5 août	Marso, Jean.	Avocat.	Luxembourg
22	id.	Decker, Aloys.	Dentiste.	id
23	id.	Baron de Brandis.	Grand veneur de la cour.	Bieberich
24	id.	Baron de Ritter a Grunsteyn	Maréchal de la cour	Luxembourg.
25	id.	Birget, Jean	Garde particulier.	Stallentem.
26	id.	Kohl, Mathias,	id.	Neudorf.
27	id.	Mousel, Nicolas	id.	Rammeldange.
28	id.	Kaysen, Jean-Edouard.	id.	Larochette.
29	id.	Capésius, François.	id.	Cotmar-Berg.
30	id.	Bernard, Mathias.	id.	Fischbach (Meisch)
31	id.	Schmit, Jean.	Plafonneur.	Luxembourg.
32	id.	Schlesser, Emile	Avocat.	id.
33	id.	Kremer, Philippe.	Propriétaire.	Bissen.
34	id.	Engel, Jean.	id.	id
35	id.	Schumacher, Léon.	Notaire.	Bascharage.
36	id.	Jungen, Clément	Secrétaire communal.	id
37	id.	Bofferding, Emile	Brasseur.	id.
38	6 août.	Rischard, Guillaume.	Garde général.	Luxembourg.

39	7 août	Dumont, Norbert.	Avocat	Diekirch
40	id.	Hemmer, Edouard	Notaire.	Cap
41	id.	Fend, Nicolas	Exploitant de carrières.	id.
42	id.	Theis, Jean-Nicolas.	Garde général.	Diekirch.
43	id.	Madame Theis, Jean-Nicolas	Sans état.	id.
44	id.	Nickels, Alphonse	Etudiant.	id.
45	id.	Capus, J -P.	Greffier.	Wiltz.
46	id.	Simou, Paul.	Rentier.	Niederwiltz.
47	id.	Gruber, Norbert, senior	Brasseur.	Wiltz.
48	id.	Bertrang, Hubert.	Accessiste forestier.	id.
49	id.	Mathieu, Charles.	Rentier.	id.
50	id.	Lambert, François.	Industriel.	Niederwiltz.
51	id.	Lambert, Joseph.	id.	Wiltz.
52	id.	Faber, Max	id.	Niederwiltz.
53	id.	Faber, Georges	id.	id.
54	id.	Toussaint, J.-P.	Propriétaire	Bastendorf.
55	id.	Loring, J.-P.	id	Eschweiler.
56	id.	Job, Victor.	Cafetier.	Diekirch.
57	id.	Mangen, Gaspard.	Cultivateur.	Bonnal
58	id.	Tibesar, J -P.	Rentier ¹	Ingeldorf.
59	id.	Kiefer, Nicolas.	Cultivateur.	Seylerhof (Cruchten).
60	id.	Feith, Guillaume.	Maréchal-ferrant	Bissen.
61	id.	Schwartz, Eugène.	Receveur communal.	id.
62	id.	Souvignier, Emile	Industriel.	id.
63	id.	Bastian, Léon.	Avocat.	Luxembourg.
64	id.	Hoffmann-Bettendorf, Nic.	Rentier.	Bruxelles.
65	id.	Belod, Alfred.	Négociant.	Luxembourg.
66	8 août.	Kauffmann, Jacques,	Cultivateur.	Buschdorf.
67	10 août.	Abends, Pierre.	Cabaretier.	Bonnevoie
68	11 août.	Badu, J.-N.	Direct. des eaux et forêts.	Luxembourg.
69	id.	Bofferding, Mathias.	Sécr. d. l. dir. d. eaux et for.	id.
70	id.	Hamelius, Ernest	Directeur du Créd. foncier.	id.
71	12 août	Weiss, J.-P.	Cultivateur.	Hunsdorf.
72	id.	Weiss, Edouard	id.	id.
73	id.	Weiss, Michel.	id.	id.
74	id.	Turnes, Pierre.	Rentier	Knaphoscheid.
75	id.	Steichen, Félix	Propriétaire.	Warken
76	id.	Thill, Jean.	Jardinier.	Ettelbruck.
77	id.	Hartmann, J.-P.	Négociant	Ettelbruck
78	id.	Wanderscheid, Ernest.	Hôtelier.	id.
79	id.	Steichen, Nicolas.	Cultivateur.	Warken.
80	id.	Hein, Auguste.	Avocat.	Diekirch.

81	12 août.	Nemery, Edouard.	Hôtelier.	Diekirch
82	id.	Augustin, Albert.	Garde-général adjoint	Ettelbruck.
83	id.	Reichling, Charles.	Propriétaire	Bissen.
84	id.	Mines, Camille	Ingénieur.	Rodange.
85	id.	Heinen, Michel.	Propriétaire.	Luxembourg.
86	id.	Flammant, Emile	Ingénieur.	Hollerich.
87	id.	Flammant, J.-P.	Étudiant.	id
88	id.	Flammant, Frédéric.	id.	id
89	id.	Gusenburger, Joseph	Comptable.	Luxembourg
90	id.	Reuter, Alphonse.	Cultivateur.	Mullendorf.
91	id.	Gœdgen, Léon	Rentier.	Dippach.
92	id.	Thoma, Michel.	Propriétaire.	Hollerich
93	id.	Schmit, Joseph.	id	Stoppelhof.
94	id.	Denaut.	Ministre de France.	Luxembourg.
95	id.	Ulrich, Comte de Schwérin.	Ministre d'Allemagne.	id.
96	id.	Fritz van den Steen de Jehay.	Chargé d'affaires de Belgique	id.
97	13 août.	Jungers, Mathias	Cultivateur.	Moserhof (Ermsdorf)
98	id.	Weiler, Edouard.	id.	Landscheid
99	id.	Picar, Mathias.	Hôtelier.	Vianden
100	id.	Gœdert, Dominique.	Cultivateur.	Lannen.
101	id.	André, Pierre.	id.	id.
102	id.	Arens, Alphonse	Hôtelier.	Redange.
103	id.	Greisch, Alphonse.	Avocat.	Diekirch.
104	id.	Schlier, Philippe.	Commerçant.	Kébener (Sénégal)
105	id.	Stephany, Jean.	Garde particulier.	Huldange
106	id.	Carnes, Joseph.	Substitut	Diekirch.
107	id.	Bech, Charles, fils.	Banquier.	id
108	id.	Rischette, François.	Marchand.	Junglinster.
109	id.	Tonnar, J.-P.	Cultivateur.	Heisdorf (Steinsel)
110	id.	Heynen, Auguste	Notaire.	Senningen.
111	id.	Haas, Nicolas.	Propriétaire.	id
112	id.	Kirsch, J.-P.	Conseiller à la Cour supér	Luxembourg.
113	id.	Willhelmy, Emile.	Avocat	id.
114	14 août.	Welbes, Jacques.	Notaire.	id.
115	id.	Welbes, Paul	Directeur de banque.	id.
116	id.	Welbes, Jean.	Cultivateur.	Hacken Hof.
117	id.	Schneider, Jean Pierre.	Greffier.	Echternach
118	id.	Toussaint, Edouard.	Meunier.	Schierenermühle.
119	id.	Lambert Urbain	Agronome.	Reisermühle.
120	id.	Metz, Léon	Maître de forges.	Esch s/Alz
121	id.	Metz, Auguste.	Ingénieur.	id.
122	id.	Metz, Robert.	Étudiant.	id.

123	14 août.	Metz, Norbert.	Ingénieur.	Esch s/Alz.
124	id.	Beaucolin, Jacques.	Imprimeur.	Luxembourg.
125	16 août.	Mézières, Alfred.	de l'Académie française.	Réhon, (France).
126	id.	de Saintignon, Fernand.	Maitre de forges.	Longwy-Bas.
127	id.	du Clos, Amédien, Pierre.	Ingénieur.	id.
128	id.	Collart, Charles.	Maitre de forges.	Dommeldange.
129	id.	Habaru, Emile.	Cocher.	id.
130	id.	Majerus, Nicolas.	Commerçant.	Bœvange s/A.
131	id.	Uden, Félix.	id.	Luxembourg.
132	id.	Schumann, Pierre.	Liquidateur.	id.
133	id.	Meyer, J.-P.	Rentier.	id.
134	id.	Clément, Hubert.	Négociant.	id.
135	17 août.	Marso, Jean.	Garde particulier.	Ansembourg.
136	id.	Mayrisch, Paul.	Directeur d'assurance.	Eich.
137	id.	Mootz, Jean.	Garde particulier.	Dommeldange.
138	id.	Nierenhausen, J.-B.	id.	Eich.
139	id.	Le Gallais, Norbert.	Maitre de forges.	Luxembourg.
140	id.	Servais, Constant.	Commandant de vaisseau.	Ostende.
141	id.	Simons, Charles.	Anc. prés. d. l. Chamb. d. dé.	Luxembourg.
142	id.	Simons, Paul.	Directeur de banque.	id.
143	id.	Huberty, J.-P.	Garde particulier.	Mompach
144	18 août.	Diederich, Mathias.	Industriel.	Bergem.
145	id.	Diederich, Alphonse.	Étudiant.	id.
146	id.	Faber, Ernest.	Garde-gén. d. eaux et forêts.	Mersch.
147	id.	Brincour, Ernest.	Notaire	id.
148	id.	Beschmont, J.-P.	Rentier.	id.
149	id.	Bertrand, Jean-Michel.	Négociant.	id.
150	id.	Bischoff, J.-B.	Conducteur agricole.	Weimerskirch.
151	id.	Bon de Tornaco, Charles.	Rentier.	Sanem.
152	id.	Bon de Tornaco, Raymond.	id.	Château de Sanem.
153	id.	Eichhorn, Charles.	Propriétaire.	Mersch.
154	id.	Burquel, Emile.	Régisseur.	Schonfels.
155	id.	Els, Michel.	Cafetier.	Ettelbruck.
156	id.	Donnersbach, Joseph.	Plafonneur.	id.
157	id.	Arens, Pierre.	Négociant.	Betthorn.
158	id.	Feller, Dominique.	Cultivateur.	Roodt (Ell).
159	id.	Crochet, Philippe.	id.	Petit-Nobressart.
160	id.	Baltes, Michel.	Cafetier.	Ettelbruck.
161	id.	Feidt Guillaume.	Maréchal-ferrant.	Eschs.-Sûre.
162	id.	C ^e de Berlaymont, Adrien.	Rentier.	Clervaux.
163	id.	Franck, Michel.	Propriétaire.	Rippweiler.
164	id.	Bian, Félix.	Notaire.	Redange.

165	18 août.	B ^a de Puttkamer, Adolphe.	Major en retraite.	Bettendorf
166	id.	B ^a de Puttkamer, Joseph.	Etudiant en droit.	id
167	id.	Burnotte, Oscar.	Négociant.	Diekirch
168	19 août.	Gérard, Eugène.	Rentier.	Mondercange.
169	id.	Geymer, Pierre.	Cultivateur	Hivange.
170	id.	Hemmer, Jacques-Joseph.	Marchand de vin.	Kehlen
171	id.	Klepper, François.	Chimiste.	Dudelange
172	id.	Kerschen, J.-P.-Edmond.	Agronome.	Hivange.
173	id.	Kayl, Egide	Cultivateur.	Kahler.
174	id.	Kohn, Maurice.	Juge de paix.	Esch-sur-l'Alzette.
175	id.	Knepper, Joseph.	Contrôleur des contribut	id.
176	id.	Lamesch, Jean.	Négociant	Kehlen
177	id.	Treinen, Mathias.	Directeur	Colmar-Berg
178	id.	Krier, Eugène.	Garde particulier.	Sanem
179	id.	Linden, Prosper.	Négociant.	Mersch
180	id.	Duprel, Nicolas.	Entrepreneur	Redange (Lorraine)
181	id.	Schæfer, Ferdinand.	Juge.	Luxembourg.
182	id.	Daleiden, Michel.	Garde chasse.	Michelsberg.
183	id.	Bertrang, Nicolas.	Cultivateur.	Godbrange.
184	id.	Bestgen, Gustave.	id.	Althuster.
185	id.	Emringer, Eugène.	Négociant	Grevenmacher.
186	id.	Diederich, Pierre.	Cultivateur.	Elvange.
187	id.	Als, Nicolas.	Greffier.	Remich.
188	id.	Becker, Jean.	Agronome.	Rodenbourg.
189	id.	Becker, Albert.	Garde particulier.	Berg (Betzdorf)
190	id.	Dondelinger, Émile	Receveur des contribut	Mondorf-les-Bains.
191	id.	Clasen, Frédéric.	Médecin.	Grevenmacher.
192	id.	Clasen, Joseph.	Ingenieur.	id.
193	id.	Clasen, Alphonse.	Propriétaire.	id.
194	id.	Donckel, Pierre.	Ingénieur.	Trèves
195	id.	Nosbusch, J.-P.	Cultivateur.	Putscheid
196	id.	Klein, Nicolas.	Propriétaire.	Roodt (Ell).
197	id.	Klein, Aloys.	Hôtelier.	Obercolpach.
198	id.	Hengen, Jacques.	Rentier.	Pratz.
199	id.	Legé, Georges.	Comptable.	Diekirch
200	id.	Huberty, Alphonse.	Boulangier.	Saül.
201	id.	Gengler, Henri	Cultivateur.	Reichlange.
202	id.	Lenger, Alfred.	Ingenieur.	Niederpallen.
203	id.	Gruber, Norbert.	Brasseur	Wiltz.
204	id.	Hoffmann, Henri.	Propriétaire.	Wolvelange.
205	20 août.	Lenertz, Pierre.	Cultivateur.	Zittig.
206	id.	Kons, Pierre.	Propriétaire.	Elvange.

207	20 août.	Kohn, Jules.	Hôtelier.	Mondorf.
208	id.	Kraus, Joseph.	Garde-chasse.	Potaschhof. 8'
209	id.	Huberty, François.	Garde-général.	Grevenmacher.
210	id.	Klein, Jean.	Cultivateur.	Weydig.
211	id.	Lamesch, Edmond.	Employé.	Echternach.
212	id.	Huss, Henri.	Hôtelier.	Mondorf.
213	id.	Krier, Jean.	Garde-particulier.	Rospport.
214	id.	Bos, Joseph.	Cultivateur.	Medingen.
215	id.	Franck Guillaume	Régisseur.	Esch s/Alz.
216	id.	Stoffel, Mathias.	Propriétaire.	Bissen.
217	id.	Reichling, Alexandre.	id.	Hassel.
218	id.	Collart, Robert.	Directeur d'usine.	Steinfort.
219	id.	Hansel, Nicolas.	Rentier.	Mondercange.
220	id.	Leibfried, Robert.	Étudiant.	Schroindweiler.
221	id.	Leibfried, Léon.	id.	id.
222	id.	Metz, Max.	Avocat.	Luxembourg.
223	id.	Geltz, Pierre.	Garde-particulier.	Steinfort.
224	id.	Franck Guillaume.	Chef d'exploitation.	Esch s/Alz.
225	id.	Collart, Jules.	Maître de forges	Steinfort.
226	id.	Biwer, Jacques.	Entrepreneur.	Merl.
227	id.	Pauly, Norbert.	Étudiant.	Bonnevoie.
228	id.	Schmit, Léon.	Étudiant.	Hollerich.
229	id.	Schneidesch, J.-Nicolas.	Avocat.	Luxembourg.
230	id.	Klees, Alphonse.	Négociant.	id.
231	id.	Gaasch, Jean	Médecin.	Rodange.
232	id.	Fischer, Joseph.	Directeur des H. F.,	id.
233	id.	Altmayer, Adolphe.	Rentier.	Luxembourg.
234	id.	Diederich, Jules.	Vétérinaire.	id.
235	id.	Kayser-Feltes, Pierre.	Cultivateur.	Tétange.
236	id.	Hardt, J.-P.	Ingénieur.	Luxembourg.
237	21 août.	Schwebag, Jean.	Rentier.	Mersch ¹⁾
238	id.	Schmitz, Nicolas-Aldéric.	Agronome.	Birelerhof (Sand-
239	id.	Streit, Pierre.	Employé d'usine.	Differdange. [weiler])
240	id.	Bouchet, Jacques.	Garde particulier.	Lasauvage.
241	id.	Sadler, J -B.	Entrepreneur.	Dudelange.
242	id.	Lampach, Albert.	Rentier.	Hollerich.
243	id.	Nau, Pierre.	Propriétaire.	Nommern.
244	id.	Witry, Michel.	id.	Strassen.
245	id.	Meder, Jules.	Conducteur des mines.	Esch s/Alz.
246	id.	Urbes, Auguste.	Régisseur.	Berschbach.
247	id.	Schoren, Joseph.	Receveur de l'enregistrement	Mersch
248	id.	Monen, Alphonse.	Meunier.	Essingen.

249	21 août	Marx, Ferdinand.	Cultivateur.	Weiler-la-Tour.
250	id.	Marx, Edmond.	id.	Schouweller.
251	id.	Schumann, Mathias.	Cabaretier.	Bertrange.
252	id.	Welter, Eugène.	Sous-chef de service.	Luxemburg.
253	id.	Noel, Nicolas.	Peintre.	Differdange.
254	id.	Schneider, Mathias.	Rentier.	id.
255	id.	Schmitz, Jacques.	Propriétaire.	Garnich.
256	id.	Thinnes, Guillaume.	Médecin.	Mersch.
257	id.	Scheeck, Victor.	Rentier.	Esch s/Alz.
258	id.	Sinner, Michel.	Distillateur.	Larochette.
259	id.	Schneider, Pierre.	Négociant.	Obercorné.
260	id.	Schneider, Clément.	Prof. à l'école des artisans.	Luxemburg.
261	id.	Schmitz, Joseph.	Rentier.	Berschbach.
262	id.	Pierrard, J.-P.	Négociant.	Esch s/Alz.
263	id.	Sinner, Nicolas.	Propriétaire.	Bissen.
264	id.	Schmitz, Albert.	Rentier.	Garnich.
265	id.	Stolper, J.-P.	Juge de paix.	Capellen.
266	id.	Greten, François-Albert.	Vétérinaire.	id.
267	id.	Gaspar, Joseph.	Négociant.	Luxemburg.
268	id.	Putz, Victor.	Cultivateur.	Godbrange.
269	id.	Sauerwein, Mathias.	Marchand de bestiaux.	Biwer.
270	id.	Schegar, Jean.	Garde-chasse.	Potaschhof.
271	id.	Marx, Jacques.	Propriétaire.	Mondorf.
272	id.	Scheffen, Thomas.	Commerçant.	Biwer.
273	id.	Sand, Jean.	Aubergiste.	Elvange.
274	id.	Wiltzius, Victor.	Propriétaire.	id.
275	id.	Hild, Mathias.	Fermier.	Heisburgerhof (Bous).
276	id.	Beck, Charles.	Lieutenant en premier.	Diekirch.
277	id.	Emeringer, Pierre.	Pépiniériste.	Bereldange.
278	22 août	Wiltzius, Jacques.	Propriétaire.	Burmerange.
279	23 août	Chandelon, Henri.	Ingénieur.	Rumelange.
280	id.	Raze, Emile.	id.	id.
281	id.	Brasseur-Bian, Alexis.	Avocat.	Everlange.
282	id.	Wiber, Auguste.	Médecin.	Eich.
283	id.	Reuter, J.-P.	Agronome.	Eppeldorf.
284	id.	Eicher, Nicolas.	Docteur en médecine.	Hachyville.
285	id.	Steichen, Nicolas.	Cultivateur.	Scheider.
286	id.	Toussaint, Charles.	Meunier.	Useldange.
287	id.	Schmitz, J.-P.	Cultivateur.	Calmus.
288	id.	Theisen, Nicolas.	id.	Kapweiler.
289	id.	Wagner, Jean-Nicolas.	Garde partouiller.	Clervaux.
290	id.	Wolter, Emile.	Propriétaire.	Nocher.

291	23 août	Rasquin, Pierre.	Instituteur.	Goesdorf.
292	id.	Reiffers, Edmond.	Notaire.	Useldange.
293	id.	Philippe, Nicolas.	Cultivateur.	Pratz.
294	id.	Nothomb, Jean.	Rentier.	Sæul.
295	id.	Arens, Martin.	Vétérinaire.	Hosingen.
296	id.	Atten, Nicolas.	Tailleur.	id.
297	id.	Scheid, Paul.	Rentier.	Redange.
298	id.	Toussaint, Alexandre.	Négociant.	Ettelbruck.
299	id.	Hosinger, Michel.	Cultivateur.	Hoffelt.
300	id.	Dondelinger, Jacques.	id.	Sæul.
301	id.	Mathay, Grégoire.	id.	Nocher.
302	id.	Tibesart, J.-P.	Rentier.	Stegen.
303	id.	Oestges, Mathias.	Commerçant.	Diekirch.
304	id.	Noesen, Valentin.	Aubergiste.	id.
305	id.	Heirens, Nicolas.	Répétiteur.	Luxembourg.
306	id.	Beiler, J.-P.	Professeur.	Ettelbruck.
307	id.	Thilges, Eugène.	Industriel.	Wiltz.
308	id.	Zens, Jacques.	Entrepreneur.	Ettelbruck.
309	id.	Stümper, Armand.	Juge de paix.	Redange.
310	id.	Puraye, Narcisse.	Cafetier.	Ettelbruck.
311	id.	Dondelinger, Jos. Auguste.	Cultivateur.	Bettendorf.
312	id.	Reiser, Eugène.	id.	Oberfeulen.
313	id.	Meyers, Nicolas.	Notaire.	Diekirch.
314	id.	Thilges, Michel.	Rentier.	Erpeldange.
315	id.	Steichen, Marie-Michel.	Tanneur.	Niederfeulen.
316	id.	Willière, Paul.	Dir. d. chem. de fer. cant.	Diekirch.
317	id.	Majerus, Jean.	Cultivateur.	Mecher.
318	24 août.	de la Fontaine, Théodore.	Ingénieur.	Luxembourg.
319	id.	Wagner, Jean.	Journalier.	Weiler (Putscheld).
320	id.	Schmit, J.-P.	Cabaretier.	Hollerich.
321	id.	Massard, Alphonse-Jacques.	Boulangier.	Steinsel.
322	id.	Thiry, Noël-Nicolas.	Négociant.	Differdange.
323	id.	Hamilus, Emile.	Charcutier.	Esch-sur-l'Alzette.
324	id.	Wecker, J.-P.-Leont.	Industriel.	id.
325	id.	Flammang, J.-P.	Garde particulier.	Mersch.
326	id.	Besch, Pierre.	Cultivateur.	Medingen.
327	id.	Tudor, Robert.	Rentier.	Rosport.
328	id.	Tudor, Hubert-John.	id.	id.
329	id.	Tudor, Henri-Owen.	id.	id.
330	id.	Tudor, Anne.	Étudiante.	id.
331	id.	Saur, Alfred.	Rentier.	Thionville.
332	id.	Schertz, Joseph.	Cultivateur.	Dosterhof (Berdorf).

333	24 août.	Schertz, Jacques.	Cultivateur.	Hungershof (Berdorf)
334	25 août.	Salentiny, André.	Notaire.	Grevenmacher.
335	id.	Rischette, J.-B.	Cultivateur.	Junglinster.
336	id.	Muller, Edmond.	Propriétaire.	Filsdorf.
337	id.	Velter, Gustave.	Rentier.	Remich.
338	id.	Diederich, Mathias.	Agronome.	Filsdorf.
339	id.	Lahr, Nicolas.	Vigneron.	Remerschen
340	id.	Pündel, Jean.	Hôtelier.	Ehnen.
341	id.	Flammant, J.-P.	Cultivateur.	Junglinster.
342	id.	Diderrich, Victor.	id.	Wecker-gare
343	id.	Diederich, Joseph.	id.	Welfrange.
344	id.	Bettendorf, Charles.	Industriel	Mondorf les-Bains
345	id.	Pœckes, Théodore.	Maréchal-ferrant, *	Rumelange.
346	id.	Pœckes, Jean.	Sans état.	id.
347	id.	Collard, J.-P.	Professeur.	Tongres.
348	id.	Franck, Jean.	Aubergiste.	Clemency.
349	id.	Heuardt, Emile.	Propriétaire.	Hellange.
350	id.	Brandenbourg, J.-P.	Cultivateur.	Kreutzgrundchen.
351	id.	Pütz, Paul.	Négociant.	Niederkorn.
352	id.	Biwer, Victor.	Médecin.	id.
353	id.	Kolmer, Pierre.	Propriétaire.	Cents (Hamm).
354	id.	Kihn-Klensch, Pierre.	Propriétaire.	Rumelange.
355	id.	Gaasch, J.-P.	Agronome.	Hellange.
356	id.	Sturm, Jacques.	Rentier.	Rumelange
357	id.	Weyer, Bernard.	Boucher.	Mersch.
358	id.	Enthoven, Guillaume	Rentier.	Rollingen (Mersch)
359	id.	Lehnertz, François.	Industriel.	Rodange.
360	id.	Schuman, Gustave.	Propriétaire.	Hellange.
361.	id.	Schuman, François.	id.	Evrange.
362.	id.	Beuret, Gaston.	Directeur de minières.	Trioux.
363	id.	Feller, Nicolas.	Marchand de porcs.	Hollerich
364	id.	Hoss, Henri-Emile.	Cultivateur.	Ehlange.
365	id.	Muller, Eugène.	Industriel.	Hollerich.
366	id.	Jacoby, Antoine, dit Joseph.	Accrocheur.	Ettelbruck.
367	id.	Flesch, Mathias.	Piqueur.	Stegen
368	id.	Koob, Michel.	Entrepreneur.	Bourscheid.
369	id.	Weis, Arthur.	Tanneur.	Mertzig.
370	id.	Schmitz, Jean.	Cultivateur.	Dahl.
371	id.	Theis, J.-P.	id.	Landscheid
372	id.	Koob, Jean.	id.	Bourscheid.
373	id.	Ludwig, Jean.	Receveur communal.	id.
374	id.	Huberty, J.-P.	Cultivateur.	Kehmen.

375	25 août	Kneip, Bernard.	Cultivateur.	Bourscheid.
376	id.	Mailliet, Eugène.	Industriel.	Schlindermander-
377	id.	Mailliet, Théodore.	Rentier	id. [scheid.
378	id.	Mathay, J.-P.	Cultivateur.	Bourscheid.
379	id.	Ensch, J.-P.	Clerc de notaire.	Redange.
380	id.	Trempert, Régard-Henri.	Restaurateur.	Vianden.
381	id.	Kessler, Nicolas.	Cultivateur.	Consthum.
382	id.	Weyland, Léopold.	id.	Oberfeulen.
383	id.	Turbel, Victor.	Vétérinaire.	Wiltz.
384	id.	Merges, Henri.	Cabaretier.	Schieren.
385	id.	Thinnes, Christophe.	Négociant.	Wilwerdange.
386	id.	Tenkes, Mathias.	Maréchal-ferrant.	Drauffelt.
387	id.	Sinner, Michel.	Rentier.	Schandel.
388	id.	Kæs, Jean.	Entrepreneur.	Hoscheid (Dickt).
389	id.	Esch, Jean.	Cultivateur.	Gœsdorf
390	id.	Theis, Michel.	Propriétaire.	Schandel.
391	id.	Roth, Valentin, dit Petix.	Cultivateur.	Eschweiler (Wiltz).
392	id.	Kerres, Guillaume.	Rentier.	Harlange
393	id.	Kerres, Aloyse.	Sans état.	id.
394	id.	Kerres, Anne.	id.	id.
395	id.	Orianne, Jacques.	Cultivateur.	Elvange.
396	id.	Hientgen, Mathias-Eugène.	id.	Reisdorf.
397	id.	Thinnes, Joseph.	id.	Stockem.
398	id.	Zangerlé, François.	Cultivateur.	Allerborn.
399	id.	Clemang, Albert.	Ingénieur.	Luxembourg.
400	id.	Letellier, Auguste.	Étudiant.	id.
401	id.	Kirsch, J.-P.	Négociant.	Esch s/Alz.
402	id.	Raze, Paul.	Ingénieur.	Rumelange.
403	id.	Hennequin, Victor.	Cultivateur	Brücherhof (Erms-
404	id.	Steichen, Guillaume.	id.	Pratz. [dorf.]
405	id.	Weber, Ferdinand.	Hôtelier.	Luxembourg.
406	id.	Laux, J.-P.-Jules.	Cabaretier.	Kayl.
407	id.	Beffort, Pierre.	Jardinier.	Neudorf.
408	id.	Wilhelmy, Eugène.	Étudiant.	Luxembourg.
409	26 août.	Even, François.	Cultivateur.	Ell.
410	id.	Hoffmann, Joseph.	Meunier.	Canach.
411	id.	Krombach, Charles.	Vétérinaire.	Dudelange.
412	id.	de la Fontaine, Anatole.	Major d. cav. en retraite.	Luxembourg.
413	27 août.	Dumont, Marcel.	Ingénieur.	Rumelange.
414	id.	Metzler, Adolphe.	Cultivateur.	Kahler.
415	id.	Wolff, Nicolas.	Garde particulier.	Meysembourg.
416	id.	Bulteau, Léon.	Secrétaire privé,	id.

417	27 août.	Hilbert, Pierre.	Garde-particulier.	Wickelscheid (Pisch- Tuntingen (bach).
418	id.	Brisbois, Eugène.	Cultivateur.	Dondelange.
419	id.	Marx, Pierre.	id.	Pompey (France).
420	id.	Godchaux, Maurice.	Ingénieur.	Rumelange
421	id.	Hettinger, Nicolas.	Rentier.	Differdange.
422	id.	Becker, Alfred.	Cabaretier.	Hellange.
423	id.	Diederrich, Jean-Pierre.	Propriétaire.	Differdange.
424	id.	Rodeghiero, Emile.	Cabaretier.	Schleifmühl
425	id.	Godchaux, Jules.	Agent d'assurance.	Hussigny (France).
426	id.	Cailliez, Jean-Auguste.	Chef d'exploitation.	Esch/Alz.
427	id.	Joerg, Jules.	Médecin.	Limpertsberg.
428	id.	Mertens, Jean.	Jardinier.	Luxembourg.
429	id.	Bivort, Théodore.	Directeur d'assurance.	Obercorn
430	id.	Schroeder, Jean-Pierre.	Aubergiste.	Differdange.
431	id.	Theis, Joseph.	Cabaretier.	id.
432	id.	Thiry, Jean-Pierre.	Boucher.	id.
433	id.	Frantz, Pierre.	Entrepreneur.	Fingig.
434	id.	Tontlinger, Nic.-Georges.	Cultivateur.	Rumelange.
435	id.	Morbé, Jean.	Cabaretier.	Junglinster.
436	id.	Bertrang, Mathias.	Négociant.	Clervaux.
437	id.	Prüm, Pierre.	Docteur en droit.	Hamiwille.
438	id.	Félten, Jean.	Cultivateur.	Merscheid (Heider- Clervaux. [scheid.
439	id.	Hosinger, Pierre.	id.	Landscheid.
440	id.	Bouvier, Arthur.	Rentier.	Diekirch.
441	id.	Lanners, Pierre.	Cabaretier.	Bruxelles.
442	id.	Newen, Jean-Pierre.	Cultivateur.	Holtz.
443	id.	Meganck, Paul.	Rentier.	Reisdarf.
444	id.	Ziegler de Ziegler, Victor.	Contrôleur des douanes.	Clervaux.
445	id.	Coster, Félix-Charles.	Industriel.	Urspelt.
446	id.	Glod, Michel.	Garde-particulier.	Troine.
447	id.	Bouvier, Alfred.	Rentier.	Biwisch.
449	id.	Farnier, Pierre-Joseph.	Cultivateur.	Winsler.
450	id.	Horper, Guillaume.	id.	Weiswampach.
451	id.	Faber, Jean-Pierre.	Garde-particulier.	Weiler (Putscheid).
452	id.	Delvaux, Félix.	Ingénieur.	Rambouch.
453	id.	Reis, Jean.	Cabaretier.	Ettelbruck.
454	id.	Gillotay, Théodale.	Jardinier.	Troisvierges.
455	id.	Poffer, Jean.	Négociant.	Platen.
456	id.	Ulveling, Auguste-Philippe	Boucher.	Wilwerwiltz.
457	id.	Kieffer, Jean-Pierre.	Industriel.	Bascheid.
458	id.	Lamby, Alexandre.	Tanneur.	
459	id.	Reding, Emile.	Propriétaire.	

460	27 août.	Schmitz, Nicolas.	Cultivateur.	Siebenaler.
461	id.	Weiler, Joseph.	id.	Bavigne.
462	id.	Malget, Pierre.	Cabaretier.	Drauffelt.
463	id.	Lewen, Eugène.	Cultivateur.	Schweich.
464	id.	Schaack, Nicolas.	id.	Alscheid.
465	id.	Petry, Jean	id.	Schwebach.
466	id.	Wenkin, Jean.	id.	Weiler (Hachville).
467	id.	Rowland, Clément.	Rentier.	Rambrouch.
468	id.	Muller, Jean-Pierre.	Cultivateur.	Oberpallen.
469	id.	Thilges, Jean-Pierre.	Boucher.	Bettborn.
470	id.	Schaul, Nicolas.	Cultivateur.	Merscheid (Heider- Michelbouch. [scheid
471	id.	Peckels, Jean.	id.	Luxembourg.
472	id.	Risch, Théodore.	Avocat.	Heisdorf.
473	28 août.	Tonnar, Bernard.	Rosieriste.	Echternach.
474	id.	Baldauff, Louis.	Hôtelier.	id.
475	id.	Nilles, Jean.	Cabaretier.	id.
476	id.	Weydert, Nicolas.	Régisseur.	Consdorf.
477	id.	Wolff, Jean.	Meunier.	Hachville.
478	id.	Heiderscheid, Nicolas.	Cultivateur.	Rumelange.
479	id.	Gaasch, Clément.	Aubergiste.	Hautcharage
480	id.	Schroeder, Emile.	Cultivateur.	id.
481	id.	Schroeder, J.-P.-Félix.	id.	Bereldange.
482	id.	Hennes, Eugène.	id.	Rumelange.
483	id.	Leyder, Nicolas-Jean.	Cabaretier.	Holzem.
484	id.	Nockels, Jean-François.	Propriétaire.	Fingig.
485	id.	Schmitz, Pierre, dit J.-P.	Marchand de grains.	Pleitringerhof (Contorn)
486	id.	Berck, Charles.	Fermier.	id.
487	id.	Berck, Fritz	id.	id.
488	id.	Berck, Fritz, fils.	id.	Luxembourg.
489	id.	Saur, Georges.	Ingénieur.	id.
490	id.	Neuman, Michel	Directeur d'assurance.	Mersch.
491	id.	Bouvard, Adolphe.	Rentier.	Esch-sur-l'Alzette.
492	id.	Hoferlin, Jacques.	Étudiant.	id.
493	id.	Origer, Joseph.	Libraire.	id.
494	id.	Kersch, Nicolas.	Rentier.	id.
495	id.	Bock, Nicolas.	Propriétaire.	id.
496	id.	Bock, Jean-Baptiste	id.	Hollerich.
497	id.	Hilger, Michel.	Cultivateur.	Mersch.
498	id.	Henckels, Joseph.	Géomètre.	Cents (Hamm).
499	id.	Kohner, Jean-Pierre.	Étudiant.	Luxembourg.
500	id.	Heldenstein, Henri.	Négociant.	Esch-sur-l'Alzette.
501	id.	Bertrang, Alfred.	Comptable.	

502	28 août.	Donkel, Henri.	Avocat.	Luxembourg.
503	id.	Gœrgen, Nicolas.	Cultivateur.	Senningen.
504	id.	Lehnerts, Jean.	Directeur de mines.	Schifflange.
505	29 août.	Ketten, Mathias.	Négociant.	Luxembourg.
506	id.	Schanen, François.	Aide-vérificateur.	id.
507	id.	Friederich, Jean-Pierre.	Médecin-dentiste.	id.
508	id.	Ketten, Evrard.	Rosieriste.	Limpertsberg.
509	id.	Heinck, Lucien.	Négociant.	Luxembourg.
510	id.	Pies, Jules.	Industriel.	id.
511	id.	Muller, Jean.	Cultivateur.	Calmus.
512	id.	Delvaux, Nicolas.	Notaire.	Weiswampach.
513	id.	Serres, Nicolas.	Cultivateur.	Asselborn.
514	id.	Peffer, Georges.	Horloger.	Wiltz.
515	id.	Beck, Mathias.	Cabaretier.	Schieren.
516	31 août.	Glæsener, Mathias.	Conseiller à la cour supér	Luxembourg.
517	id.	Baronne de Blochausen.	Sans état.	Birtrange.
518	id.	Juncker, Jean.	Garde particulier.	Bissen.
519	id.	Gœrgen, Pierre.	id.	Greutingen.
520	1 ^{er} septembre.	Scheller, Gustave.	Entrepreneur.	Hollerich.
521	id.	Frauenberg, Robert.	Chef de bureau au Gouv'.	Luxembourg.
522	id.	Risch, Charles.	Propriétaire.	Capellen.
523	id.	Risch, J.-B.	Etudiant.	Dijon.
524	id.	Faber, Félix.	Agent d'affaires.	Esch s/Alz.
525	id.	Schwinnen, Joseph.	Industriel.	Wilwerwiltz.
526	id.	Gilson, François.	Entrepreneur.	Mertzig.
527	id.	Thinnes, J.-B.-Jérôme.	Distillateur.	Binsfeld.
528	id.	Bourg, Léon.	Avocat.	Luxembourg.
529	id.	Weis, Emile.	Cultivateur.	Platen.
530	id.	Roth, Auguste.	Cabaretier.	Eschweiler (Wiltz).
531	id.	Mersch, Pierre.	Cultivateur.	Buschrodt.
532	id.	Wiltgen, Nicolas.	Forgeron.	id.
533	id.	Ziegler von Ziegleck Albert.	Contrôleur des douanes.	Harlange.
534	id.	Bissener, Nicolas.	Cultivateur.	Bockholtz.
535	id.	Nanquette, Mathias.	Industriel.	Martelange.
536	id.	Drèze, A.-N.-Joseph.	id.	Pepinster.
537	id.	Ney, Jean-Nicolas.	Cultivateur.	Bavigne.
538	id.	Holtz, Guillaume.	id.	Surré
539	id.	Ries, Joseph-Nicolas.	Vétérinaire.	Diekirch.
540	id.	Molitor, François.	Cafetier.	Luxembourg-gare.
541	id.	Schmitz, Emile.	Cultivateur.	Diekirch.
542	id.	Bach, Joseph.	Juge.	id.
543	id.	Pemmers, Pierre.	Avocat.	id.
544	id.	Sinner, Léopold.	Cultivateur.	Longsdorf.

545	1 ^{er} septembre.	Kohn, Emile.	Hôtelier.	Diekirch.
546	id.	Noel, Jean-Pierre.	Professeur.	Useldange.
547	id.	Theis, François.	Cultivateur.	Eschdorf.
548	id.	Feider, Jean.	Tanneur.	Liefrange.
549	id.	Schwinnen, Jean.	Hôtelier.	Wilwerwiltz.
550	id.	Beissel, Nicolas.	Propriétaire.	Kleinnmacher.
551	id.	Reuter, Michel.	Représentant de commerce	Luxembourg.
552	id.	Ludwig, Michel.	Cafetier.	Canach.
553	id.	Hentgen, Pierre.	Cultivateur.	Buschdorf
554	id.	Saur, Ernest.	Propriétaire.	Remich.
555	id.	Greisch, Pierre.	Rentier.	Steinfort
556	id.	Schoetter, Nicolas.	Juge de paix.	Grevenmacher.
557	id.	Molitor, J.-P.	Vigneron.	Remerschen.
558	id.	Barthel, Albert.	Propriétaire.	id.
559	id.	Saur, Mathias.	Marchand de vin.	id.
560	id.	Berchem, Jules.	Entrepreneur.	Altvies.
561	id.	Sommer, Pierre.	Cabaretier.	id.
562	id.	Donckel Aloys.	Industriel.	Mertert.
563	id.	Muller, Hubert.	Pépiniériste.	Langsur.
564	id.	Collart, Auguste.	Etudiant.	Bettembourg.
565	id.	Nau, Léon.	Gérant.	Rumelange.
566	id.	Thiltges, Etienne.	Boucher.	id.
567	id.	van Dyck, Joseph.	Entrepreneur.	Esch-sur-l'Alzette.
568	id.	Jacquinet, Auguste.	Industriel.	Bettembourg.
569	id.	Wiwenes, Jean.	Entrepreneur.	Kayl.
570	id.	Schreiber, Jean.	Huissier.	Luxembourg.
571	id.	Muller, Hubert.	Maître de forge.	Esch-sur-l'Alzette.
572	id.	Mohren, Charles.	Chef de bureau.	Differdange.
573	id.	Kæiffer, Valentin.	Hôtelier.	Hollerich.
574	id.	Theis, J.-P.	Rentier.	Differdange.
575	id.	Lefèbre, Eugène.	id.	Oetrange.
576	id.	Müller, Victor.	Ingénieur.	Esch-sur-l'Alzette.
577	id.	Fischbach, J.-P.	Sculpteur.	Mersch.
578	id.	Greten, Auguste.	Négociant.	Merl.
579	id.	Erpelding, Emile.	Cultivateur.	Tuntingen.
580	id.	Hilger, Michel.	Négociant.	Larochette.
581	id.	Bour, J.-P.	Cultivateur.	Bettembourg.
582	id.	Biver, Jacques.	id.	Finsterthal.
583	id.	Diderrich, Félix-Mathias.	id.	Nommern.
584	id.	Meyers, J.-P.-Eugène.	id.	Schroindweiler.
585	id.	Kihn, Jean.	Aubergiste.	Bivange.
586	id.	Kahn, Nicolas.	Garde particulier.	Buschdorf.
587	id.	Scheidweiler, Théodore.	Négociant.	Esch-sur-l'Alzette.

588	1 ^{er} septembre.	Bettendorf, Nicolas.	Négociant.	Esch s/Alz.
589	id.	Collart, Jules.	Industriel.	Bettembourg.
590	id.	Zettinger, Emile.	Hôtelier.	Esch s/Alz
591	id.	Meintz, Charles.	Cultivateur.	Ehlerange.
592	id.	Herkmanns, Guillaume.	Industriel.	Dudelange.
593	id.	Berens, Victor.	Cultivateur.	Weiler-Ja Tour.
594	id.	Mergen, J.-P.	id.	Gosseldange.
595	id.	Thill, Jean.	Hôtelier.	Kleinbettingen.
596	id.	Laux, Jean.	Cultivateur.	Kayl.
597	id.	Müller, Edmond.	Directeur de mines.	Esch s/Alz.
598	id.	Wolf, Antoine.	Cabaretier.	Tetange.
599	id.	Müller, Edouard.	Négociant.	Luxembourg.
600	id.	Miller, Mathias.	Rentier.	Hoescheid.

Relevé des agents d'assurances agréés pendant le mois d'août 1909.

N ^o	NOMS ET DOMICILE.	QUALITÉ.	COMPAGNIES D'ASSURANCES.	Agréation.
1	<i>Lahr-Bellon</i> , Alphonse, receveur communal, Mensdorf (Roodt).	Agent.	Compagnies belges d'assurances générales contre l'incendie et sur la vie.	4 août.
2	<i>Stievenater</i> , Jean-Pierre, clerc de notaire, Junglinster.	id.	Vaterländische Feuer - Versicherungs-Aktien-Gesellschaft Elberfeld (vol).	7 id.
3	<i>Geiben</i> , Joseph, cafetier, Troisvierges.	id.	Oberrheinische Versicherungs-Gesellschaft, Mannheim (transport, accidents, bris de glaces et vol)	7 id.
4	<i>Herchen-Deuille</i> , Nicolas, propriétaire et agent d'émigration, Diekirch.	id.	La Nationale à Stettin (incendie)	17 id.
5	<i>Bass</i> , Moïse, Esch-s./Alz.	id.	Aachener und Münchener Feuer-Versicherungs-Gesellschaft.	19 id.
6	<i>Nickels</i> , J. P., Lumpertsberg.	id.	Société générale néerlandaise d'assurances sur la vie, Bruxelles.	23 id.
7	<i>Emmeringer</i> , Louis, Munsbach.	id.	1) Gladbacher Feuerversicherungs-Gesellschaft 2) Magdeburger Hagel-Versicherungs-Gesellschaft 3) Germania (vie) Stettin.	24 id.
8	<i>Bettinger</i> , Guill, propriétaire, Mondorf.	id.	Les trois mêmes Compagnies	31 id.
9	<i>Winter-Reuter</i> , cabaretier et cordonnier, Diekirch	id.	Vaterländische Feuer-Versicherungs-Aktien-Gesellschaft à Elberfeld.	31 id.

Luxembourg, le 31 août 1909.

Le Directeur général des finances,
M. MONGENAST.